

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 01036

Numéro SIREN : 488 757 279

Nom ou dénomination : M.A.

Ce dépôt a été enregistré le 16/02/2018 sous le numéro de dépôt B2018/004374

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/004374**
n°de gestion : **2006B01036**
n°SIREN : **488 757 279 RCS Lyon**

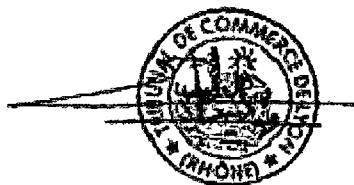
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 16/02/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

M.A. - Société par actions simplifiée
648 route de la Croix du Ban 69290 Pollionnay -FRANCE-

date de clôture : 30/06/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



4989724

Désignation de l'entreprise SAS M.A Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 648 route de la Croix du Ban 69290 POLLIONNAY

Numéro SIRET * 4 8 8 7 5 7 2 7 9 0 0 0 2 8

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 0 0 6 2 0 1 7	3 0 0 6 2 0 1 6
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2		4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042	330 938	320 190
Total I (5)		044	048	330 938	320 190
ACTIF CIRCULANT	Stocks	050	052		
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *				
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070	45 840	22 200
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres * (3)	072	074	224 969	239 756
	Valeurs mobilières de placement	080	082	15 000	
	Disponibilités	084	086		10 103
	Charges constatées d'avance *	092	094		
Total II		096	098	285 809	272 058
Total général (I+II)		110	112	616 747	592 248
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		300 400	300 400
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		3 965	2 500
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131		220 516	222 682
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		10 924	29 299
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		535 805	554 881
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		1 545	89
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		29 465	11 283
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ...)	169	4 319	49 933	25 996
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		80 943	37 367
Total général (I + II + III)		180		616 747	592 248
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies

A bis du L. 663 Général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS M.A.

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 0 0 6 2 0 1 7

Exercice N-1 clos le 13 0 0 6 2 0 1 6

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	biens	215		214		
		services *	217		218	146 325	44 000
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
	Autres produits			230		(0)	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	146 325	44 000	
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stock (marchandises) *			236			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240			
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	45 817	12 826	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	135	244	643	
	Rémunérations du personnel *			250	25 299		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	5 704		
	Dotations aux amortissements *			254			
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	3	1
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)			264	77 466	12 826		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	68 859	31 173		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)	280	15 590	891	
	Produits exceptionnels		(IV)	290		1 168	
	Charges financières		(V)	294	152	386	
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	73 373	290
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices *		(VII)	306		3 258	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	10 924	29 299		
B - RÉSULTAT FISCAL			312	10 924	314		
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		330	779		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997			
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle (44 sexes)	986		127		
Reprise d'entreprises en difficulté (44 sexes)		981		991			
Divers ZFA (44 quinquies)		345		346			
Zone franche urbaine (44 octies et octies A)		987					
Jeune entreprise innovante (44 sexes A)		989					
Investissements outre-mer			344				
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"			655				
Bénéfice col. 1			352				
Déficit col. 2			354	12 945			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat			360			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS			370				
Bénéfice col. 1			372	12 945			

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 616 747.20 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 146 325.00 Euros et dégageant un bénéfice de 10 923.51 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2016 au 30/06/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Informations générales complémentaires

NEANT

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 1 497 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2017. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	320 190		10 748
TOTAL	320 190		10 748
TOTAL GENERAL	320 190		10 748

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			330 938	330 938
TOTAL			330 938	330 938
TOTAL GENERAL			330 938	330 938

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	45 840	45 840	
Impôts sur les bénéfices	3 938	3 938	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 953	1 953	
Divers état et autres collectivités publiques	815	815	
Débiteurs divers	218 263	218 263	
TOTAL	270 809	270 809	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 545	1 545		
Fournisseurs et comptes rattachés	29 465	29 465		
Personnel et comptes rattachés	3 787	3 787		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 103	12 103		
Taxe sur la valeur ajoutée	14 902	14 902		
Autres impôts taxes et assimilés	743	743		
Groupe et associés	10 067	10 067		
Autres dettes	8 332	8 332		
TOTAL	80 943	80 943		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	100.0000	3 004			3 004

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	88
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 670
Dettes fiscales et sociales	11 459
Total	27 217

Détail des charges à payer

	Montant
INTERETS COURUS	
- ARRETE DE COMPTE 2EME TRIM 17	88
FRS FACT.NON PARVENUES	
- FNP INGRASSIA F.	11 600
- ALTEX 3eme acpte 30/ 06/17	398
- PROV ALTEX SOLDE EX 06/17	360
- PROV JURILIEX AGO 06/17	612
- PROV CAC 30/06/17	2 700
CONGES A PAYER	
- Provisions pour congés payés	2 277
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	
- Provisions pour congés payés	660
ORGANISMES SOC. A PAYER	
- REPROV TA S/SAL 2010	566
- TA S/SAL DE 2017	79
- FC S/SAL DE 2017	77
- REPROV FC S/SAL 2012	600
- PROV GRATIF 2012	7 200
Total	27 217

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

[illegible]

M.A.
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 300 400 Euros
Siège social : 648 Route de la Croix du Ban
69290 POLLIONNAY
488 757 279 R.C.S. LYON

**AFFECTATION DU RESULTAT ADOPTÉE PAR L'ASSOCIÉ UNIQUE EN
DATE DU 29 DECEMBRE 2017**

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

DECISION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice clos le 30 JUIN 2017 s'élevant à **10.923,51 €** de la façon suivante :

- 5% à la Réserve Légale **547,00 €**
- Au poste « Autres Réserves »
A concurrence de la somme de **1.497,00 €**
- Et pour servir à l'Associé unique un dividende de..... **35.000,00 €**

Prélevé comme suit :

- Le solde du bénéfice de l'exercice clos
Soit la somme de **8.879,51 €**
- une somme complémentaire de..... **26.120,49 €**
Prélevée sur le poste "Autres Réserves"

Ce dividende sera mis en paiement au cours du mois de **DECEMBRE 2017**.

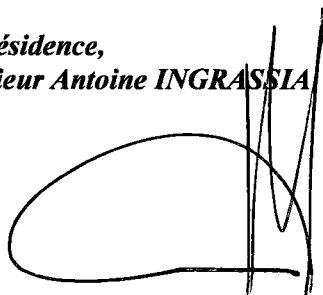
Cette somme est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réduction de 40%.

Comme l'y oblige la législation en vigueur, la Société retiendra 15,50 % du dividende global versé aux personnes physiques au titre des prélèvements sociaux et 21 % au titre d'acompte d'impôt sur les revenus.

L'Associé unique confirme que les distributions intervenues au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice clos au	Année de mise en paiement	Montant net	Montant éligible à l'abattement
AG 29.12.2016	2016	30.000 €	Eligible à l'abattement de 40%
30.06.2016		NEANT	
30.06.2015		NEANT	
30.06.2014		NEANT	

La Présidence,
Monsieur Antoine INGRASSIA



MA

**Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 300 400 €uros**

**648 Route de la Croix du Ban
69 290 POLLIONNAY**

488 757 279 RCS LYON

MA

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 300 400 €uros

**648 Route de la Croix du Ban
69 290 POLLIONNAY**

488 757 279 RCS LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 Juin 2017

A l'actionnaire unique de la société par actions simplifiée MA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MA relatifs à l'exercice clos le 30 Juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport (10 pages).

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires/à l'actionnaire unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans

les autres documents adressés aux actionnaires/à l'actionnaire unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

SASU M.A.

Exercice clos le 30/06/2017

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Craponne, le 14 décembre 2017

Le Commissaire aux Comptes,

SOFIAL Rhône Alpes

SOFIAL RHÔNE-ALPES SAS

Société de Commissaires aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

RCS LYON B 424 233 484 00015

147 bis, Avenue Pierre Dumont

69290 CRAPONNE - Tél. 04 78 57 18 89

François RECCHIA

Commissaire aux comptes,

Mandataire social

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2017 12			Exercice N-1 30/06/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
ACTIF CIRCULANT	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	330 938.00		330 938.00	320 190.00	10 748.00	3.36
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
Comptes de Régularisation	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	330 938.00		330 938.00	320 190.00	10 748.00	3.36
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
Comptes de Régularisation	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	45 840.00		45 840.00	22 200.00	23 640.00	106.49
	Autres créances	224 969.20		224 969.20	239 755.53	14 786.33	6.17
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	15 000.00		15 000.00		15 000.00	
	Disponibilités				10 102.70	10 102.70	100.00
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	285 809.20		285 809.20	272 058.23	13 750.97	5.05
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	616 747.20		616 747.20	592 248.23	24 498.97	4.14

CERTIFIÉ CONFORME

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2017	12	Exercice N-1 30/06/2016	12	Ecart N / N-1	
		Euros		%			
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 300 400)	300 400.00		300 400.00			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	3 965.00		2 500.00		1 465.00	58.60
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	220 516.00		222 682.18		2 166.18	0.97
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	10 923.51		29 298.82		18 375.31	62.72
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	535 804.51		554 881.00		19 076.49	3.44
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	1 544.66		88.87		1 455.79	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	10 066.52		461.02		9 605.50	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 464.72		11 282.52		18 182.20	161.15
	Dettes fiscales et sociales	31 534.91		16 066.50		15 468.41	96.28
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	8 331.88		9 468.32		1 136.44	12.00
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	80 942.69		37 367.23		43 575.46	116.61
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	616 747.20		592 248.23		24 498.97	4.14

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

80 942.69 56 632.21

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2017 12			Exercice N-1 30/06/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	146 325.00		146 325.00	44 000.00		102 325.00	232.56
Chiffre d'affaires NET	146 325.00		146 325.00	44 000.00		102 325.00	232.56
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits				0.33		0.33	100.00
Total des Produits d'exploitation (I)			146 325.00	43 999.67		102 325.33	232.56
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			45 817.41	12 825.52		32 991.89	257.24
Impôts, taxes et versements assimilés			642.56			642.56	
Salaires et traitements			25 298.94			25 298.94	
Charges sociales			5 704.06			5 704.06	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			3.13	0.86		2.27	263.95
Total des Charges d'exploitation (II)			77 466.10	12 826.38		64 639.72	503.96
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			68 858.90	31 173.29		37 685.61	120.89
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2017	12	30/06/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	15 584.40				15 584.40	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5.56		891.40		885.84	99.38
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	15 589.96		891.40		14 698.56	NS
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	152.35		385.70		233.35	60.50
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	152.35		385.70		233.35	60.50
2. Résultat financier (V-VI)	15 437.61		505.70		14 931.91	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	84 296.51		31 678.99		52 617.52	166.10
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital			1 167.83		1 167.83	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			1 167.83		1 167.83	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	73 373.00		290.00		73 083.00	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	73 373.00		290.00		73 083.00	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	73 373.00		877.83		74 250.83	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			3 258.00		3 258.00	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	161 914.96		46 058.90		115 856.06	251.54
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	150 991.45		16 760.08		134 231.37	800.90
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	10 923.51		29 298.82		18 375.31	62.72

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 616 747.20 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 146 325.00 Euros et dégageant un bénéfice de 10 923.51 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2016 au 30/06/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

CERTIFIE CONFORME

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Informations générales complémentaires

NEANT

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 1 497 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2017. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

CERTIFIE CONFORME

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	320 190		10 748
TOTAL	320 190		10 748
TOTAL GENERAL	320 190		10 748

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			330 938	330 938
TOTAL			330 938	330 938
TOTAL GENERAL			330 938	330 938

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	45 840	45 840	
Impôts sur les bénéfices	3 938	3 938	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 953	1 953	
Divers état et autres collectivités publiques	815	815	
Débiteurs divers	218 263	218 263	
TOTAL	270 809	270 809	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 545	1 545		
Fournisseurs et comptes rattachés	29 465	29 465		
Personnel et comptes rattachés	3 787	3 787		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 103	12 103		
Taxe sur la valeur ajoutée	14 902	14 902		
Autres impôts taxes et assimilés	743	743		
Groupe et associés	10 067	10 067		
Autres dettes	8 332	8 332		
TOTAL	80 943	80 943		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	100.0000	3 004			3 004

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	88
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 670
Dettes fiscales et sociales	11 459
Total	27 217

Détail des charges à payer

	Montant
INTERETS COURUS	
- ARRETE DE COMPTE 2EME TRIM 17	88
FRS FACT.NON PARVENUES	
- FNP INGRASSIA F.	11 600
- ALTEX 3eme acpte 30/ 06/17	398
- PROV ALTEX SOLDE EX 06/17	360
- PROV JURILIEUX AGO 06/17	612
- PROV CAC 30/06/17	2 700
CONGES A PAYER	
- Provisions pour congés payés	2 277
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	
- Provisions pour congés payés	660
ORGANISMES SOC. A PAYER	
- REPROV TA S/SAL 2010	566
- TA S/SAL DE 2017	79
- FC S/SAL DE 2017	77
- REPROV FC S/SAL 2012	600
- PROV GRATIF 2012	7 200
Total	27 217

CERTIFIE CONFORME

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

CERTIFIÉ CONFORME

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - SCI GRANDE RUE - SCI DE LA FEUILLADE - SCI AS DE COEUR - SAS H.I.M. - SAS FRED-PAT - SCI LE RIZOUD - Participations détenues entre 10 et 50 % - SCI ANVI - EURL TRENDY	1 000	2 099	99.90	750					2 099	
	1 000	1 230	99.90	999					1 230	
	1 000	1 028	99.90	999					1 028	
	90 000	245 935	78.00	304 560				1 683 022	97 889	
	10 000	3 723	70.00	7 000				126 275	3 723	
	10 000	33 183	55.00	5 500					16 142	
	100 020	138 783	10.00	1 010				14 280	29 270	
	11 120	19 851	10.00	1 120				441 699	12 213	
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A										

CERTIFIE CONFORME